DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

L'interprofessionnalité contre la pénurie

Partenariat entre corps infirmier et médecins: Un atout pour renforcer le système de santé suisse

Le rôle des infirmiers et infirmières praticien·nes spécialisé·es (IPS) a été introduit en Suisse pour répondre à la complexité croissante des situations cliniques et à la pénurie médicale. Déjà bien établi aux États-Unis, au Canada et dans plusieurs pays européens, il est actuellement en déploiement en Suisse. Pionnier, le Canton de Vaud a instauré un cadre légal permettant l'intégration des IPS en pratique clinique.

Les IPS exercent dans divers contextes cliniques. Leur activité est définie par un domaine de spécialisation inscrit dans l'autorisation de pratique, délivrée par l'office du médecin cantonal, et précisée dans une convention de collaboration avec un·e ou plusieurs médecins partenaires.

Une collaboration qui améliore qualité et sécurité

Ce rôle repose principalement sur une activité clinique directe auprès des patient·es et de leurs proches. Les IPS assurent de manière autonome la prise en charge, incluant examens diagnostiques, traitements pharmacologiques et non pharmacologiques, ainsi que l'orientation vers un·e spécialiste si nécessaire.

Ils et elles interviennent ainsi en complémentarité avec les médecins, contribuant à une répartition plus adaptée des compétences. Cela favorise notamment une meilleure réallocation des compétences médicales vers les cas complexes. Les études suggèrent que, ensemble, IPS et médecins contribuent à améliorer la qualité et la sécurité des soins, ainsi que la satisfaction et l'accessibilité aux soins pour les patient·es.

Un cadre de formation structuré et exigeant

Depuis 2018, l'Université de Lausanne (UNIL) propose un Master of Science dédié aux IPS, totalisant 120 crédits ECTS. Cette formation prépare au rôle d'IPS dans quatre orientations: soins aux adultes, soins primaires, santé mentale et soins pédiatriques.

Elle met l'accent sur la pratique avancée et l'expertise clinique, notamment en physiopathologie (ou psychopathologie), évaluation clinique avancée, raisonnement
diagnostique et pharmacologie. Le programme comprend également 1000 heures de stage supervisées par un·e médecin ou un·e IPS. Face aux défis du système de santé, le développement de modèles de soins innovants devient indispensable. Le déploiement du rôle d'IPS en Suisse constitue une réponse prometteuse, à condition de s'inscrire dans une complémentarité avec les autres professionnel·les de santé. Sa réussite repose sur une définition claire des rôles, une intégration structurée dans les équipes cliniques, des financements durables et un soutien au développement professionnel continu.

Andrea Serena
Infirmier praticien spécialisé (PhD), Département d'oncologie (CHUV). Responsable développement de la pratique infirmière avancée. Direction des soins (CHUV)

https://www.svmed.ch/doc-mag/dossiers/penurie-et-releve/partenariat-entre-corps-infirmier-et-medecins-un-atout-pour-renforcer-le-systeme-de-sante-suisse/

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.